

Célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse

Pour un meilleur accès à l'information et aux libertés fondamentales

Prissilla MOUSSAVOU MOUITY
Libreville/Gabon

Mais qu'en est-il de la liberté de la presse au Gabon? C'est l'une des questions que les professionnels des médias publics et privés ont soulevées, hier, en présence du ministre de la Communication, Alain Claude Bilie by Nze, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée hier.

"ACCES à l'information et aux libertés fondamentales: c'est votre droit!". C'était le thème retenu pour l'édition 2016 de la Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée hier à Libreville à l'auditorium de la Maison Georges Rawiri. En présence du ministre de la Communication, Alain Claude Bilie by Nze, les femmes et hommes des médias ont saisi cette occasion, qu'ils considèrent comme une tribune idéale, pour exprimer leurs préoccupations aux pouvoirs publics. Conformément à l'esprit de la thématique, ils se sont interrogé sur la liberté de la presse en question. Une liberté qui, selon eux, a connu ces derniers mois des entorses regrettables.

«La liberté de la presse se mesure à la capacité des médias à traiter de tous les sujets d'intérêt général. Alors, que reste-t-il de la liberté de la presse (privée)

quand elle est condamnée à perdre de nombreux titres, car n'ayant pas bénéficié de la subvention allouée par l'État gabonais afin d'alléger ses charges? Que reste-t-il de la liberté de la presse lorsque les professionnels sont arrêtés pour avoir tenté de recouper des informations ou traduits en justice pour avoir fait leur métier? Que reste-t-il de cette liberté quand les professionnels de l'audiovisuel public, subissant des pressions de toute nature, se cantonnent dans une autocensure infamante et contre-productive? Pouvons-nous parler de liberté de la presse lorsque les professionnels des médias, à la recherche d'un mieux-être, se vendent aux plus offrants, perdant ainsi toute liberté de conscience? Notre pays produit de bons textes de lois, mais ce qui pose problème reste leur application par les gouvernants. Cette pratique ne peut produire de plus-value nulle part. Ce qui explique que le Gabon soit au 100e rang du classement 2016 des mauvais élèves de Reporters Sans Frontières», a souligné Sylvestre Moundounga Moundounga, président du Syndicat des professionnels de la communication (SPC).

La liberté d'expression est, en effet, un droit humain et fondamental dont doivent jouir les professionnels des médias. Dans cet ordre d'idées, les journalistes n'ont pas passé sous silence les questions liées aux réformes de leur sec-



Photo : SNN



Photo : SNN

Les officiels, dont le ministre de la Communication, Alain Claude Bilie By Nze (2e à droite), lors de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, hier. Photo de droite : Vue partielle des professionnels de la communication à la Maison Georges Rawiri.

teur. Lesquelles tardent à prendre forme, notamment l'amélioration de leurs conditions socio-professionnelles.

En outre, la liberté de la presse ne va pas sans son corollaire qui est la responsabilité. La Journée mondiale de la liberté de la presse devrait être une tri-

bune de réflexion et non de revendications. C'est dans ce sens que s'est inscrit le ministre de la Communication en lançant ce forum de discussions. «L'occasion qui nous réunit doit nous donner l'opportunité de réfléchir ensemble aux meilleurs moyens de faire évoluer dans notre pays cette liberté

et établir les mécanismes d'un accès responsable à l'information. Accès pour le professionnel, mais surtout pour les populations qui ont droit à une information équitable, vérifiée, qui leur permettra de se faire une opinion», a précisé Alain Claude Bilie By Nze. Parce que la presse est l'ai-

guillon de la démocratie, les professionnels des médias ont appelé à la cessation des intimidations et à la libéralisation de l'information, afin de mieux rendre compte de la gestion de la cité, et de permettre aux populations de se faire leur propre opinion.

Cinéma

Ce soir, "Le dernier Conseil"



Photo : DR

En 2004, 13 aïeules venant de tous les continents s'étaient retrouvées à New-York pour créer un Conseil international.

F.S.L.
Libreville/Gabon

L'ASSOCIATION "Village Oyenano" et l'Institut français (IF) de Libreville invitent le public, aujourd'hui ce à 19 h 30, à assister à la projection du film documentaire "Le dernier conseil". En présence de son réalisateur Jean-Claude Cheyssial. D'une durée de 52 minutes, cette production cinématographique relate l'histoire de 13 vieilles dames, aïeules autochtones et ambassadrices charismatiques des peuples de tradition orale, qui mettent en place un conseil international. Venant de plusieurs continents, elles s'étaient

retrouvées, à New York (USA), en 2004, pour cela. Depuis lors, chaque année, elles se réunissent en des lieux différents pour partager leurs connaissances des médecines traditionnelles. En Juillet 2015, le tour était revenu à l'une d'elles, Bernadette Rebiénot du Gabon, d'accueillir le treizième et dernier conseil...

Dans l'objectif du réalisateur Jean-Claude Cheyssial, celles-ci témoignent de leur engagement écologique au service de la terre, interpellent en priorité les femmes de tous âges et transmettent, à travers la notion de féminité, les connaissances du patrimoine culturel ancestral dont elles sont issues. Un chef d'œuvre à ne pas rater sous aucun prétexte.

AVEC LA **FIBRE OPTIQUE** DE **GABON TELECOM**
L'EXCÈS DE VITESSE EST AUTORISÉ

PROFESSIONNELS

RÉSIDENTIELS

UN DÉBIT ALLANT JUSQU'À **155 Mbps**

VOUS MÉRITEZ LE MEILLEUR DE LA **FIBRE OPTIQUE**

Cher client, résidentiels et professionnels, Gabon Telecom vous remercie d'avoir fait confiance à ses solutions de fibre optique.
Pour ceux qui ne sont pas encore connectés à la fibre, c'est le moment de profiter de l'internet très haut débit.

Pour plus d'informations, rendez-vous à l'agence Grands Comptes située au premier étage de l'agence principale face à DHL (Centre-ville).

L'avenir vous appartient